



COMPTE-RENDU DE L'ASSEMBLEE GÉNÉRALE DU 15 OCTOBRE 2021

Ste CATHERINE LES ARRAS

Accueil des participants par Françoise HAUTECOEUR, Présidente,

La Présidente souhaite la bienvenue aux adhérents présents à notre A.G. qui se déroulait à Sainte-Catherine les Arras,

Elle remercie les invités qui nous font l'honneur et l'amitié de participer à notre Assemblée :

- Monsieur Emmanuel CABY, Directeur RSE (responsabilité sociale et environnementale) de la CE des HAUTS DE FRANCE
- Monsieur Hervé TILLARD, Président de BPCE Mutuelle
- Madame Céline GARNIER, Directrice d'exploitation BPCE Mutuelle
- Monsieur Marcel DURIEUX, Membre du Bureau National de la Fédération, délégué à la CGP

Nombre de participants à l'Assemblée : 56 - A la visite : 14 - Invités : 4

Nombre de participants au repas : 72

En parallèle de cette Assemblée, les accompagnants visitent le musée d'ARRAS. Andrée SWINIARSKI s'est chargée de cette organisation.

RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITÉ 2020 PAR LA PRÉSIDENTE

Françoise Hauteceur donne lecture du RAPPORT MORAL ET D'ACTIVITE (joint en annexe) et remercie les fidèles adhérents présents dans la salle ainsi que les nouveaux qui sont venus nous rejoindre.

Ce rapport s'enrichit chaque année de questions sociétales et met aussi l'accent sur l'implication des membres de notre Fédération Régionale qui s'investissent pleinement dans les missions qui leur sont confiées.

RAPPORT FINANCIER DE L'EXERCICE 2020

En l'absence de notre trésorier Philippe BUTEL, Georges PAPAJAK Vice-président analyse les documents suivants : (joint en annexe)

- Le Bilan
- Le compte de résultats au 31/12/2020

Et apporte un commentaire sur les postes de charges et de recettes.

Les réserves s'élèvent à 42.327,83 euros

Notre Fédération Régionale participe financièrement à chaque Assemblée annuelle en prenant en charge une partie des coûts d'organisation. En l'absence de dépenses en 2020, nous assumons la totalité des frais 2021.

La Présidente remercie Georges pour la clarté de sa présentation et Philippe BUTEL pour sa gestion efficace de la trésorerie de notre Fédération.

RAPPORT DU CONTRÔLEUR DES COMPTES RÉGIONAL

Michel DEGUELTE après avoir effectué un audit de la comptabilité et un contrôle sur place des éléments auprès du trésorier, donne quitus de gestion au trésorier pour l'exercice 2020.

L'Assemblée Générale approuve à l'unanimité le rapport.

DÉTERMINATION DU MONTANT DE LA COTISATION POUR 2022

La Présidente souligne que la trésorerie est bien gérée, nos dépenses de fonctionnement sont maîtrisées, chaque Euro dépensé est justifié.

Chaque cotisation fait l'objet d'un reversement de 20 € à la Fédération Nationale dont les tarifs n'ont pas augmenté ces dernières années.

Depuis 2010, le montant de la cotisation est resté fixé à 35 euros pour la cotisation de base (et plus pour la cotisation de soutien).

Une fois de plus, notre Conseil Fédéral a été unanime pour que nous conservions le même tarif de cotisation que les années précédentes c'est-à-dire 35 € en taux de base et davantage à titre de soutien. **Il est à souligner que cette cotisation bénéficie de la réduction d'impôt de 66 %. Ce qui ramène le prix de la cotisation de base à 11,90 €**

Françoise Hauteceur remercie tous les adhérents de s'être acquittés de leur cotisation et pour 35% d'entre eux de l'avoir majorée à titre de soutien, et lance un appel envers les adhérents qui n'ont pas encore réglé leur cotisation 2021.

L'Assemblée Générale entérine la cotisation de 35 euros pour 2022.

EURO RENCONTRES 2022

Elles vont se dérouler du 23 au 29 Mai 2022 à PAMPELUNE en Espagne. Le programme et le bulletin d'inscription se trouvent sur le site internet de la Fédération.

ASSISES NATIONALES 2021 AU HAVRE

Les Assises du HAVRE devaient se tenir en 2020. La situation sanitaire ne l'ayant pas permis, celles-ci ont été reportées en septembre 2021 aux mêmes conditions pour les organisateurs.

Comme chaque fois, nous ne pouvons qu'être admiratifs quant à la tenue de cette assemblée nationale. Si nous pouvions regretter la faible participation des adhérents perturbés par les conditions sanitaires, cela n'a rien changé à la qualité des débats.

La soirée de clôture était animée par notre collègue GUY SELLIER et son orchestre qui ont ravi les participants.

La journée découverte (facultative) du port du Havre en bateau le matin et la visite guidée d'Honfleur l'après-midi ont été très appréciés.

L'an prochain, MICHEL HAUTECOEUR présentera le film qu'il a réalisé car le temps lui a manqué pour le montage et la diffusion ce jour. A défaut, celui des Assises de BEAUNE en 2019 sera projeté en fin de matinée.

Notre délégation cette année là était composée de : Andrée SWINIARSKI, Françoise et Michel HAUTECOEUR, Philippe BUTEL, Guy SELLIER, Marc DEBYSER ainsi que les conjoints respectifs.

INTERVENTION D'EMMANUEL CABY, DIRECTEUR RSE DE LA CE DES HAUTS DE FRANCE

GROUPE BPCE :

- 4° groupe bancaire européen
- 105000 collaborateurs répartis dans 40 pays européens
- 36 M de clients
- 9 M de sociétaires
- financeur de l'économie Française à hauteur de 20 %
- note de signature A+

CAISSE D'ÉPARGNE HAUTS DE FRANCE :

Une banque coopérative locale ancrée dans son territoire

- 3 sites centraux
- 3000 collaborateurs
- 300 agences
- 8 centres d'affaires territoriaux
- 1 succursale en Belgique
- 1 banque privée
- 1 centre d'affaire santé
- 1 centre d'affaires d'agriculture
- 1 centre d'affaires immobilier professionnel et logement social
- 1 banque judiciaire

Chiffres clés 2020

- 640 ME de PNB
- 132 ME de résultat net
- 62 % coefficient d'exploitation
- 4 MDE de fonds propres
- 7,2 MDE financements nouveaux
- 25 MDE encours de crédit
- 42 MDE encours d'épargne

Une banque moteur des transformations de notre territoire

Françoise HAUTECOEUR a profité de la présence de Monsieur CABY pour lui rappeler que notre Fédération souhaite toujours connaître les noms des collaborateurs partant à la retraite afin de les contacter pour rejoindre notre association.

Notre Présidente remercie Monsieur CABY de son intervention.

INTERVENTION DE MONSIEUR MARCEL DURIEUX, DÉLÉGUÉ A LA CGP ET REPRÉSENTANT LA FEDERATION NATIONALE

Dès 2020, les confinements ont sérieusement perturbé les réunions du Comité National sur PARIS et surtout l'organisation de nos Assises du HAVRE.

La télétransmission s'est mise en place, difficile à gérer vu le nombre d'interlocuteurs. Les relations humaines ont été détériorées.

L'éclaircie est venue lors du retour de nos Assises en septembre 2021 où une première réunion de notre Comité National s'est déroulée en présentiel. Nous espérons que la situation sanitaire restera clémente.

Stagnation du nombre de nos adhérents mais restons toutefois à 5018 fin 2020.

Les confinements ont perturbé aussi les réunions préparatoires à la diffusion d'« infos retraités ». Cet intermède a permis de restructurer le comité de rédaction national et créer des relais régionaux. Pour notre région, Messieurs Robert GUENOT et Georges PAPAIAK se sont proposés, Yvon BULTEL quant à lui à rejoint le comité de rédaction.

Nos statuts vont également être relookés. L'objectif de ce toilettage est de faire clairement apparaître le fonctionnement :

- de la Fédération Nationale (personnalité juridique),
- des Fédérations Régionales et leur articulation avec la Fédération Nationale.

Un cabinet d'avocats spécialisé est chargé de cette prestation (coût 8000 euros TTC).

Notre site internet national a été piraté et complètement hors service. Il est resté muet de nombreux mois mais, grâce à l'activité de notre collègue CLAUDE SAUSSET, il est à nouveau accessible. N'hésitez pas à le consulter. Le récent message de MICHEL HAUTECOEUR vous indique la marche à suivre.

La présence de notre Fédération Nationale est importante auprès de nos partenaires :

- 24 délégués à BPCE MUTUELLE (ANDRÉE SWINIARSKI représentant notre Région),
- 6 membres au Conseil d'Administration de cette même Mutuelle,
- 1 membre au Conseil d'Administration de la CGP,
- 1 membre auprès de la CFR.

Notre Présidente remercie Monsieur DURIEUX de son intervention

INTERVENTIONS D'HERVE TILLARD PRÉSIDENT DE BPCE MUTUELLE ET MADAME CÉLINE GARNIER DIRECTRICE D'EXPLOITATION

BPCE MUTUELLE a retrouvé, dès le déconfinement, le plaisir de se rendre à nouveau dans les

assemblées régionales de nos fédérations.

Pendant les confinements, les collaborateurs de la Mutuelle ont investi leurs domiciles respectifs afin d'assurer la continuité de leur mission en adoptant le télétravail. Leur investissement fut total car les délais de traitement ont été respectés.

Il y a eu 2 périodes atypiques :

- période de confinement au cours de laquelle les frais de santé ont chuté,
- période post-confinement au cours de laquelle les frais et consommation de santé ont naturellement augmenté mais surtout avec une tendance qui s'est accélérée.

Depuis 2015, les Mutuelles ont dû s'adapter face aux nouvelles réglementations telles les contrats responsables, tiers payant généralisé, devoir de conseil, RGPD, 100 % santé, lisibilité des garanties et, notamment, en 2020, la résiliation infra annuelle. Concernant cette dernière disposition, notre Mutuelle attire notre attention sur les possibilités de démarchages abusifs et surtout de bien comparer le niveau des cotisations proposées au regard des garanties apportées.

BPCE Mutuelle a conclu l'affiliation de 17 entreprises de la communauté BPCE (hors Banque Populaire) regroupant 20968 bénéficiaires. Elle est récompensée par la qualité de sa proposition financière et de couverture santé. Son prochain objectif sera de rallier cette fois-ci l'ensemble du réseau Banque Populaire.

CHIFFRES CLÉS DE L'OFFRE RETRAITES :

- Environ 80 % des actifs partant en retraite sont fidèles à la Mutuelle,
- La gamme ASV couvre 3 contrats (essentiel-optimum-premium) et protège 27720 personnes,
- Les contrats sont responsables,
- Croissance du portefeuille ASV de + 5,50 % en 2020
- L'âge moyen est de 68,4 ans (68 ans en 2019),

EQUILIBRES FINANCIERS DE L'OFFRE RETRAITES :

En 2020, la consommation santé au sein des contrats ASV Essentiel et Premium n'a pas déclenché d'augmentation tarifaire en 2021.

A l'inverse, le contrat ASV Optimum a vu son ratio sinistre/prime approcher les 96 % (il s'est amélioré par rapport à 2019) mais n'a pu empêcher une augmentation de 3 % pour 2021.

Au niveau national, au cours de cet exercice 2021 post-confinement, toutes les mutuelles ont subi une forte augmentation de la consommation santé. Elles prévoient ainsi une revalorisation des cotisations pour 2022 de l'ordre de + 10 à +15 %.

Malgré ces contraintes de consommation et l'obligation de respecter les critères qui régissent la couverture 100 % santé, BPCE Mutuelle a su modérer ses augmentations de cotisations grâce à une gestion rigoureuse de ses charges d'exploitation. Ainsi, les contrats ASV Essentiel et Optimum ne subiront pas de modification tarifaire pour 2022 ; la maigre différence qu'il eut fallu appliquer sera prise en charge par notre Mutuelle. La seule augmentation sera appliquée sur le contrat ASV Premium et sera de l'ordre de 1,26 % toujours pour 2022.

Cependant, il faut garder à l'esprit qu'un exercice comptable maîtrisé peut être déséquilibré l'année suivante malgré une gestion rigoureuse.

LE RÉSEAU DE SOINS SANTECLAIR

Il permet :

- la mise à disposition d'un réseau de professionnels de santé s'engageant sur le plan tarifaire et qualitatif,
- l'analyse des devis santé,
- le tiers payant,
- des services en ligne (géolocalisation des professionnels, infos sur les médecins, téléconsultation).

Depuis Mars 2020, SantéClair propose des thèmes sur les coachings nutrition/sommeil/sportif, l'automédication et le deuxième avis médical.

Tous ces thèmes ainsi que toutes les prestations que propose notre Mutuelle sont répertoriés sur le site de BPCE Mutuelle. Ce site est très riche d'informations et de conseils.

ENQUÊTE DE SATISFACTION AUPRÈS DES RETRAITES

- globalement satisfaits 81 %,
 - les délais de remboursement 95 %,
 - traitement des réclamations 82 %,
 - accueil téléphonique 98 %,
 - mise en relation avec un interlocuteur 93 %.
- 96,7 % des sondés recommandent le partenaire SANTECLAIR

BPCE Mutuelle conserve en 2020 sa certification qualité AFNOR

POSTE FRAUDES

Il existe malheureusement et se chiffre à 78930 euros pour 164 dossiers (65 % maîtrisés). Elles émanent de l'adhérent, collusion adhérent/professionnel de santé, professionnel de santé seul.

Notre Présidente remercie Madame GARNIER et Monsieur TILLARD de leurs interventions.

ORGANISATION DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE RÉGIONALE EN 2022

Notre Région couvre 5 Départements, il semble logique qu'un turnover permette à chaque département d'être visité, pour mémoire :

- 2013 : Wisques (PDC)
- 2014 : Lens (PDC)
- 2015 : Amiens (Somme)
- 2016 : St Amand les Eaux (Nord)
- 2017 : Laon (Aisne)
- 2018 : Arras (PDC)

- 2019 : Arras (PDC)
- 2020 Assemblée virtuelle prévue à Compiègne (Oise)
- 2021 : Arras (PDC)

Notre Présidente lance un appel pour organiser la prochaine Assemblée, sachant que nous avons besoin d'une structure qui puisse accueillir notre réunion, assurer le repas et un contact avec l'office du tourisme pour la sortie des accompagnants...si possible dans le département de l'Oise, sachant que l'AG 2020 devait se tenir à Compiègne.

Madame Martine AUBANEL s'est proposée et nous la remercions pour son investissement. Pour seconder Martine, un nouvel adhérent de l'Oise Monsieur Daniel TRICOT s'est proposé également, nos deux volontaires se sont mis en rapport pour l'organisation conjointe de la prochaine assemblée. (Date souhaitée en mars 2022)

QUESTIONS DIVERSES

La Présidente a tenu a rappelé le fonctionnement de la commission « Aide aux familles endeuillées ».

Cette commission consiste à aider les ayants droits de nos adhérents touchés par le deuil. Dès que nous avons connaissance d'un décès, la Présidente adresse un courrier de condoléances à la famille et indique les coordonnées de notre référent Guy LEROY qui met ses compétences au service de la famille. Il n'intervient pas dans la constitution des dossiers mais déroule la marche à suivre ainsi que toutes les adresses utiles pour effectuer les démarches auprès des différents organismes. Ce service a malheureusement beaucoup fonctionné en 2021, les retours de satisfaction nous ont confortés de l'utilité de ce service.

Merci à Guy LEROY pour son investissement.

Utilisation du site internet

Après le piratage de notre site internet, notre informaticien national Claude SAUSSET a remis le site en état avec toutes les précautions d'usage. N'hésitez pas à le consulter.

Michel HAUTECOEUR, référent régional reste votre disposition pour vous aider à le consulter.

La Présidente remercie Michel pour son investissement dans ce domaine ainsi que pour son aide précieuse en matière de communication et également pour l'élaboration du diaporama qui a enrichi notre réunion.

La matinée se termine par la projection du film des Assises 2019 de BEAUNE, tout en signalant que les Assises 2022 sont prévues en septembre à REIMS.

La Présidente espère que la proximité avec notre Région encourage une représentation plus nombreuse de nos adhérents.

Le Vice-Président : Georges PAPAJAK